

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON
LIGUE SUD D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DU VAR

AVANT-PROGRAMME DE LA

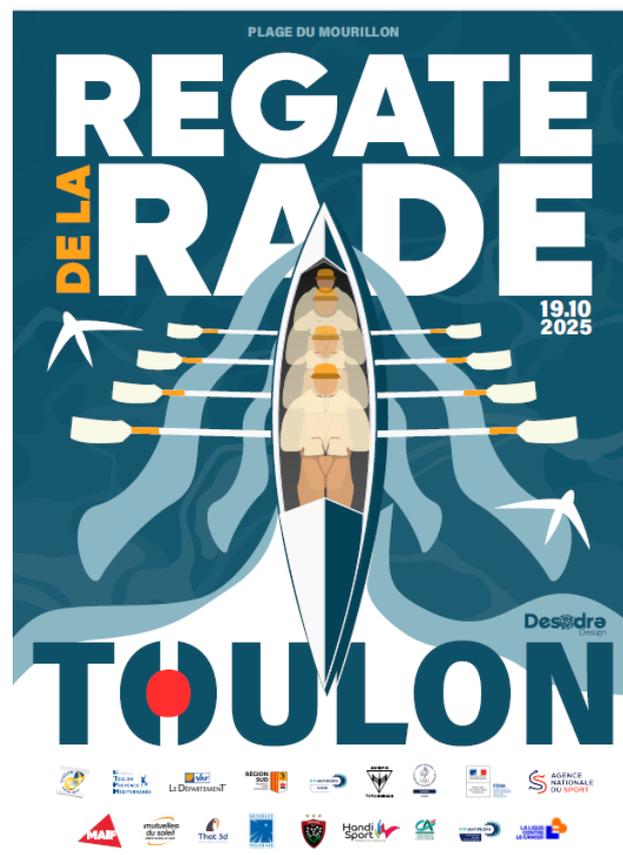
REGATE de la Rade

Le dimanche 19 octobre 2025

Plage du Mourillon 83000 Toulon

U15/U17/U19,Sénior,PR3, Master (+40)

Buvette sur place



ÉVÈNEMENT :

Date : **19 octobre 2025**

Lieu du rendez-vous : **Plages du Mourillon 4° anse 83000 Toulon**

Organisateur (Nom du club) : **Aviron Toulonnais**

Date de déclaration auprès des autorités compétentes (éventuellement prévisionnelle) :

1 avril 2024

Ouverture des engagements sur le serveur FFA (date et heure) :

15 septembre 08h00

Fermeture des engagements sur le serveur FFA (date et heure) :

13 octobre 00h00

Réunion de sécurité¹ :

Heure : **le 19 octobre à 8h00**

Lieu : **Salle de réunion du CSNP, anse 4 plage du Mourillon**

Réunion des délégués et des équipiers référents² :

Heure : **le 19 octobre à 9h00**

Accueil des équipages de 8h à 9h pour émargement

Lieu : **Salle de réunion du CSNP, anse 4 plage du Mourillon**

Moyens nautique³ :

Sécurité assuré sur l'ensemble du parcours par 5 zodiacs (35 cv à 50 cv) accompagnateurs avec pilote et secouriste à bord.

Pesée des barreaux (lieu) : **Aucune pesée pour les barreaux**

¹ Présence obligatoire du directeur de course, des arbitres et des moyens de sécurité à terre et sur l'eau.

² Emargement obligatoire pour chaque équipier référent et délégué avant la réunion.

³ Au moins 1 bateau comité, 1 semi rigide de 50 ch, 1 semi rigide de 35 ch + autant de bateaux nécessaires pour les arbitres + le ou les bateau(s) des secouristes

Tableau des personnes ressources				
Identifications	Noms	Prénoms	Tel.	Mails
Directeur de Course	RAMIREZ	FRED	06 66 29 76 27	fredavirontoulonnais@gmail.com
Président du jury (peut être donné ultérieurement)	FALAISE	Jean-Paul	06 89 18 21 13	jpgfalaise@yahoo.fr
Arbitres (6) (les noms peuvent être donnés ultérieurement)				
Médecin, secouristes à terre et sur l'eau	VAR ASSISTANCE Fabien BONOMI		06 18 07 46 70	bonomifabien@varassistance.fr
	TEAM NAUTIQUE Yves CARLE		06 03 48 50 44	team-nautic83@laposte.net

Arbitrage : L'arbitrage sera assurée par la Ligue SUD PACA. Le code des courses qui s'applique est celui de la FFA pour les courses en mer. Les embarcations doivent être aux normes FFA mer et équipées de l'armement complet nécessaire.

Rappels : (application code des régates en mer 2025)

- Absence de délégués à la réunion → sanction financière de 150 euros,
- Les équipages non représentés à la réunion d'information ne peuvent prendre le départ de la régata (exclusion).
- Absence d'émargement à l'embarquement → sanction financière de 100 euros + disqualification de toutes les épreuves courues.
- Le forfait non déclaré/non justifié à la réunion d'information ou sans raison médicale/non déclaré à l'issue de celle-ci est sanctionné d'une amende de 100 euros.

Droit d'engagement : 7 euros / siège

Tenues : Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de son club

N° de coque : Le numéro national d'identification FFA doit être présent à l'avant de chaque bateau ET doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Récompense : Les vainqueurs de chaque catégorie se verront récompensés

Hébergement : A la charge de chaque association

Indemnités : Il n'y a aucune indemnité de déplacement pour les participants

Disposition du parc de course :



Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques

ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur le site internet de la FFA : <https://www.ffaviron.fr>

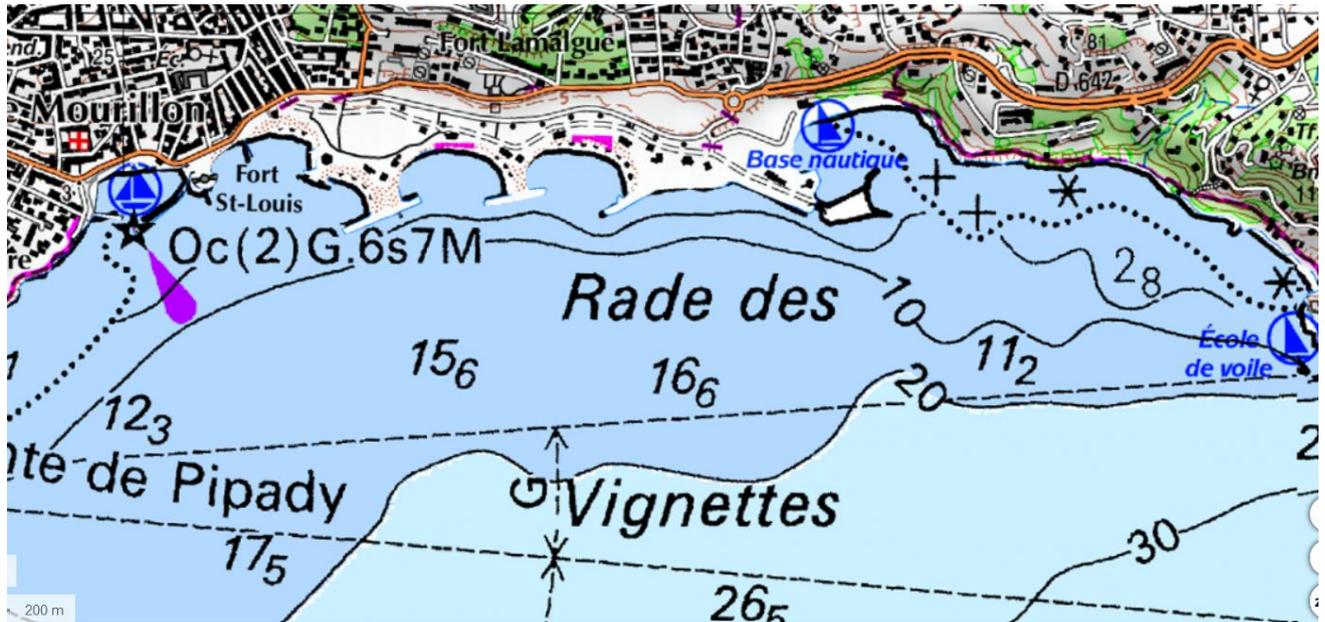
Pour les clubs étrangers, veuillez envoyer un mail à : avironclubtoulonnais@gmail.com

Tel : 06 61 59 25 66

Obligation d'être à jour de sa licence fédérale pour la saison 2025/2026 (à partir du 1/09/2025)

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 15 septembre 2025

FERMETURE DES INSCRIPTIONS : 13 octobre 2025

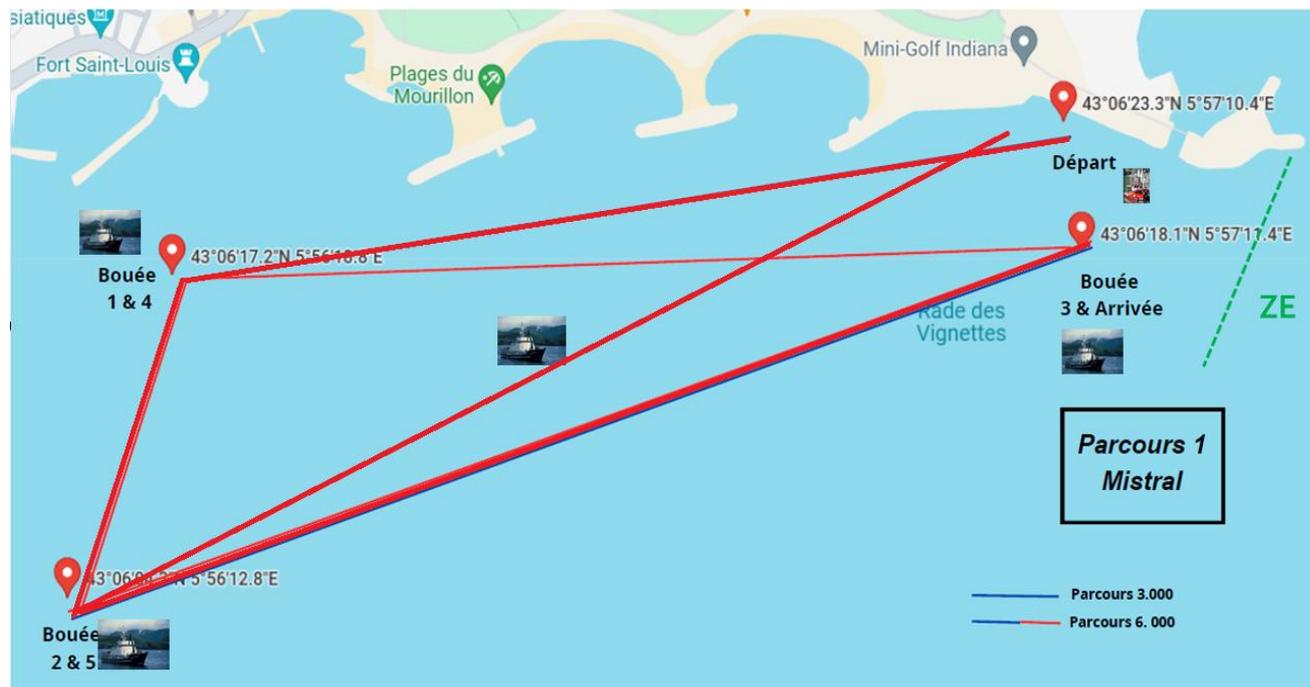


Parcours enduro :

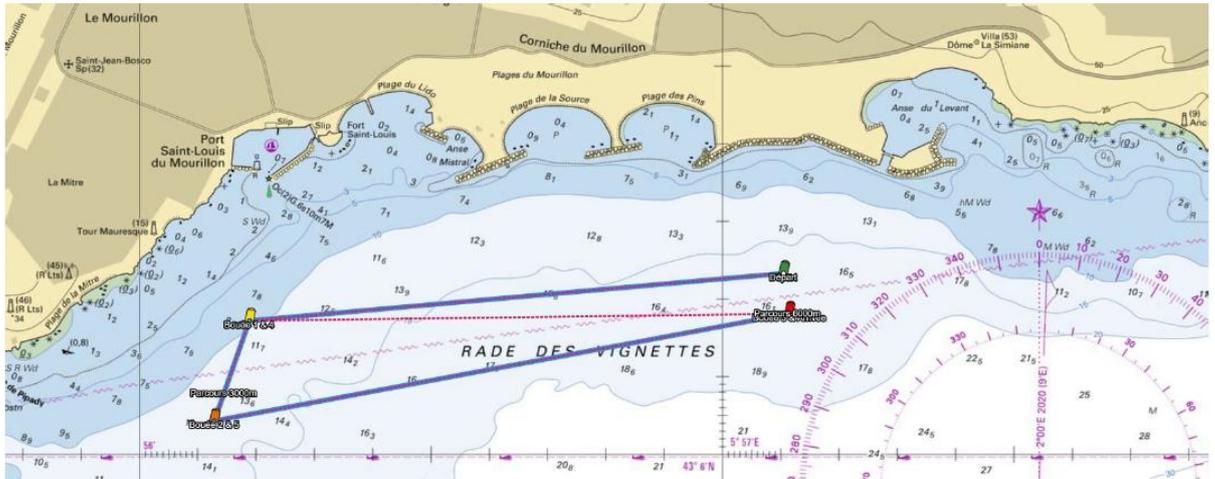
Distance : 6 km de U17 à Master, 3 km pour U15 et PR3

Plans⁴ :

BALISAGE : bouées verte pour départ, verte et blanche pour l'arrivée, orange, jaune et rouge pour contournement



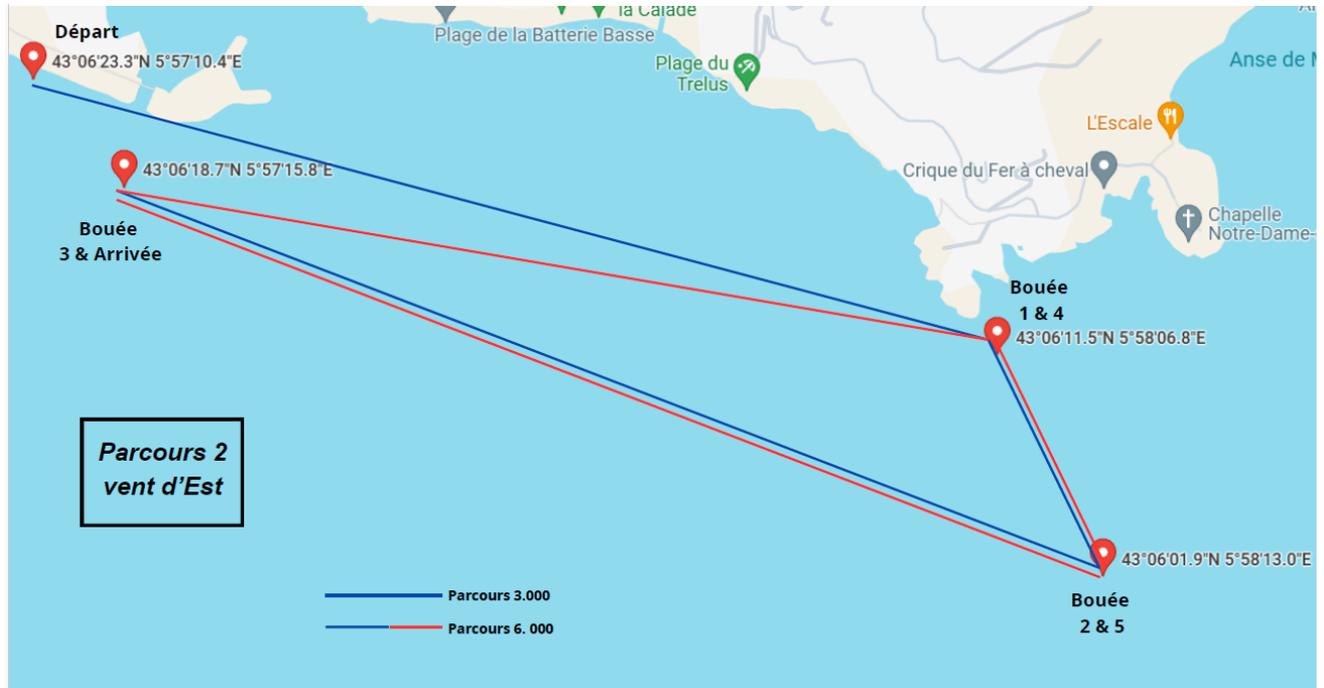
⁴ Insérer en annexe le plan de course principal + celui de repli. La carte SHOM est à privilégier (Cf. [Géoportail](#))



Fonds cartographiques issus de data.shom.fr

Système géodésique : WGS84, Echelle : 1:6771

Parcours de repli :



Distances

	<i>Parcours 1</i>	<i>Parcours 2</i>
Départ Vers B1	1.200 m	1.200 m
B1 vers B2	400 m	400 m
B2 vers B3	1.400 m	1.400 m
B3 vers B4	1.200 m	1.200 m
B4 vers B5	400 m	400 m
B5 vers arrivée	1.400 m	1.400 m

— Parcours 3.000

Programme⁵ :

19 octobre 2025	
9h00 réunion des délégués et chef de bord	
10h30 Course 1	Course Femmes Sénior & Master sur 6000 m : 4x+, 2x, 2x , 1x SF2X HV PR3 SF 2X HV PR3-ID
11h45 Course 2	Course Hommes Sénior & Master sur 6000 m : 4x+, 2x, 2x PR3, 1x SH 2X HV PR3 SH 2X HV PR3-ID
13h00 Course 3	Course U15 sur 3000m H4x+, F4x+, M4x+ (50%H / 50%F)
14h15 Course 4	Course U17 et PR3 sur 6000 m : H4x+, F4x+, M4x+ (50%H / 50%F) SM4X+HSt Course U19 sur 6000M U19M2x (50%H / 50%F) H4x+, F4x+, M4x+ (50%H / 50%F)
15h30 Course 5	Course Sénior & Master mixte sur 6000 m : SM2x (50%H / 50%F) SM4-+ (50%H / 50%F) <i>(quatre de pointe barré sénior mixte)</i> SM4x+ (50%H / 50%F) <i>(quatre de couple barré sénior mixte)</i> M40M2x (50%H / 50%F) M40M4x+ (50%H / 50%F)
16h30 remise des médailles	

⁵ Les courses peuvent être regroupées selon le nombre d'engagés. Toutes les courses présentant au classement mer de la FFA doivent apparaître dans l'avant programme. La course du SM2x doit être programmée 2h après la dernière course senior pour permettre de doubler dans cette catégorie, comme au championnat de France.



Validation de l'Avant-Programme de la régates de la Rade

Date : 3 11 09 125

Le Président de la Ligue SUD
et sa délégation
le Secrétaire Général

Le Directeur de course

[Signature]
LIGUE DE PROVENCE-ALPES
COTE D'AZUR D'AVIRON
1, Plage de l'Estaque 13016 MARSEILLE
lr13@ffaviron.fr
SIRET 419 556 436 00030

